

Le 2 mai 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 2 mai 2016, de 20 h 00 à 21 h 00 en la salle de l'édifice municipal, au 5, route 287, Saint-Denis-De La Boutellerie, sous la présidence de M. Jean Dallaire, maire, à laquelle assistaient :

Mme Annick Mercier, conseillère
Mme Marie-Hélène Dumais, conseillère
M. Christian Lévesque, conseiller
M. Réal Lévesque, conseiller
M. Denis Moreau, conseiller
M. Patrick Dionne, conseiller

formant quorum

Mme Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum

Le quorum étant respecté, M. le maire déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

091-2016

Madame la directrice générale fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour suivant soit adopté.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et moment de réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 avril 2016
4. Suivi du procès-verbal de la séance du 7 avril 2015
5. Approbation et autorisation des comptes à payer
6. Rapport de la Régie Inter municipale du service des incendies
7. Règlement 318 modifiant le règlement 272 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1
8. Avis de motion – règlement d'emprunt
9. Avis de motion – règlement concernant les systèmes d'alarme
10. Avis de motion – règlement concernant la circulation et le stationnement
11. Avis de motion – règlement concernant la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics
12. Rapport d'organismes
13. Renouvellement du contrat d'assurance
14. Résolution pour l'ajout de travaux de voirie dans la programmation de la TECQ
15. Remplacement de ponceaux – rang du Bras
16. Soumission - installation de toilettes chimiques
17. Correspondance
18. Autres sujets
19. Période de questions
20. Clôture et levée de la séance

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 avril 2016

Il est proposé par M. Réal Lévesque

092-2016

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance du 4 avril 2016 soit adopté tel que soumis aux membres du conseil lors de la présente séance.

4. Suivi du procès-verbal de la séance du 4 avril 2016

M. Jean Dallaire, maire, fait le suivi du procès-verbal de la séance du 4 avril 2016.

5. Approbation et autorisation des comptes à payer

093-2016

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil municipal approuve les comptes, tels que détaillés à la liste ci-après annexée, pour un montant de 69 943,79 \$ et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à en effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes.

6. Rapport de la Régie Inter municipale du service des incendies

M. Christian Lévesque informe les membres du conseil que le dossier sur la force de déploiement est complété. Il a été transmis au coordonnateur M. Christian Chénard Guay. Il sera déposé et adopté lors d'une prochaine assemblée de la Régie.

C'est maintenant officiel, le service d'incendie de Mont-Carmel joindra la Régie Incendie Kam-Ouest, il reste du travail à faire afin de finaliser légalement le tout. La fusion deviendra effective le 1^{er} janvier 2017.

Suite à cette fusion, le préventionniste travaillera pour la Régie deux jours et demi par semaine. Son bureau étant situé à la caserne de Rivière-Ouelle et n'étant pas muni d'aucune fenêtre il a été demandé s'il était possible d'en installer une.

Une soumission a été demandée pour l'installation de la fenêtre. Le prix soumis est de 1 100 \$ plus taxes.

094-2016

Il est proposé par M. Patrick Dionne

Et résolu à l'unanimité des membres présents qu'une fenêtre soit installée à la caserne de Rivière-Ouelle pour un montant de 1 100 \$ plus taxes. Et que le coût soit réparti entre les municipalités de Saint-Denis et Rivière-Ouelle selon l'entente pour l'entretien de la caserne.

Le feu à la Ferme Clauga a nécessité de l'entraide de la municipalité de Mont-Carmel et des villes de Saint-Pascal et La Pocatière, l'entraide a couté environ 1 300 \$ à 1 400 \$.

7. Règlement 318 modifiant le règlement 272 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

095-2016

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le règlement numéro 318 modifiant le règlement 272 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 tel que soumis aux membres du conseil municipal dans les délais requis pour l'exemption de la lecture.

8. Avis de motion – règlement d'emprunt

M. Réal Lévesque, conseiller donne un avis de motion que lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, un règlement d'emprunt sera présenté pour adoption.

9. Avis de motion – règlement concernant les systèmes d'alarme

M. Patrick Dionne, conseiller donne un avis de motion que lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, le règlement concernant les systèmes d'alarme sera présenté pour adoption.

10. Avis de motion – règlement concernant la circulation et le stationnement

Mme Annick Mercier, conseillère donne un avis de motion que lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, le règlement concernant la circulation et le stationnement sera présenté pour adoption.

11. Avis de motion – règlement concernant la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics

M. Denis Moreau, conseiller donne un avis de motion que lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, le règlement concernant la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics sera présenté pour adoption.

12. Rapport d'organismes

M. Réal Lévesque informe les membres du conseil que lors de la dernière rencontre de la garderie, les résultats de l'année 2015 ont été divulgués. Le Service de garde avait débuté l'année avec un déficit de 20 000 \$ et l'a terminée avec un excédent important. Malgré les rénovations qui ont dû être faites, le Service de garde est en bonne situation financière.

Mme Marie-Hélène Dumais informe les membres du conseil que l'Association sportive souhaite déposer un projet afin de recevoir un «coffre prêt à jouer WIXX» pour le terrain de jeux et pour ce faire a besoin de l'autorisation municipale.

096-2016

Il est proposé par M. Patrick Dionne
Appuyé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'Association sportive à faire une demande pour l'obtention d'un Coffre prêt à jouer WIXX et autorise Jean Dallaire, maire et Anne Desjardins, Directrice générale à signer le formulaire.

M. Denis Moreau informe les membres du conseil que le Centre de Plein-Air a tenu son souper BBQ. Plus de 300 cartes ont été vendues. Les organisateurs considèrent l'activité un grand succès. Les profits que l'activité a générés serviront au fonctionnement du Centre.

M. Christian Lévesque informe les membres du conseil qu'une rencontre pour l'élaboration du plan de mesure d'urgence s'est tenue. Il sera possible de déposer le plan sous peu.

13. Renouvellement du contrat d'assurance

CONSIDÉRANT QUE

la municipalité veut renouveler le contrat d'assurance pour la période du 1^{er} juin 2016 au 1^{er} juin 2017;

097-2016

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité accepte les termes de renouvellement du contrat d'assurances multirisques de la compagnie d'assurances MMQ au montant de 11 067,00 \$ et permette à Mme Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, d'effectuer le paiement de la prime et d'envoyer les renseignements requis pour le renouvellement.
Montant payable en deux versements consécutifs.

M. Christian Lévesque propose que des pressions soient faites, par résolution, avec l'ensemble des municipalités du comté afin que l'assureur autorise le paiement de la prime en plusieurs versements.

14. Résolution pour l'ajout de travaux de voirie dans la programmation de la TECQ

ATTENDU

que la Municipalité souhaite refaire le fond de rue sur la rue Raymond sur une distance d'environ 100 mètres;

ATTENDU

que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU

que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

EN CONSÉQUENCE,
098-2016

il est proposé par Mme Marie-Hélène Dumais

Et résolu à l'unanimité des membres présents que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

15. Remplacement de ponceaux – rang du Bras
Résolution pour l'achat de tuyaux de ponceau

CONSIDÉRANT

que la municipalité procèdera sous peu au remplacement de ponceaux dans le rang du Bras;

CONSIDÉRANT

que la municipalité a reçu une soumission pour le matériel (tuyaux et manchons) de Centre Dynaco BMR pour procéder aux travaux de remplacement;

CONSIDÉRANT

que les tuyaux et manchons ont été achetés chez Centre Dynaco BMR;

099-2016

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Centre Dynaco BMR au montant de 8 032,33\$ plus taxes pour l'achat de tuyaux et manchons.

Montant financé par la TECQ 2014-2018.

Résolution pour l'exécution des travaux de remplacement de ponceaux rang du Bras

CONSIDÉRANT

que la municipalité a reçu une soumission de Transport en Vrac St-Denis pour le remplacement des ponceaux du rang du Bras pour un montant de 2 127,04 \$ taxes incluses par ponceau;

CONSIDÉRANT

que le prix convenu est selon les spécifications telles que décrites au cahier de charges spéciales (p.5) du devis « travaux de réfection, remplacement de ponceaux sur le rang du Bras, Cahier de charges 2013 » soumis à l'entrepreneur lors de l'appel d'offres en 2013 confirmé par la résolution numéro 225-2013;

EN CONSÉQUENCE,

100-2016

Il est proposé par M. Patrick Dionne

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'offre de Transport en Vrac St-Denis pour le remplacement de ponceaux dans le rang du Bras au coût de 2 127,04\$ chacun, taxes incluses.

Montant financé par la TECQ 2014-2018.

16. Soumission – installation de toilettes chimiques

CONSIDÉRANT que comme à chaque année, la Municipalité a décidé d'offrir le service de toilettes chimiques dans ses deux parcs pour la période estivale, soit du 11 juin au 10 septembre 2016, dont;
1 toilette au parc de la Halte Bleue à la Grève Ouest
1 toilette au parc Bellevue sur la route de l'Église;

CONSIDÉRANT que Camionnage Alain Benoît a fait parvenir une offre de service au montant de 76,00 \$ plus taxes par semaine, pour ces deux toilettes, incluant la vidange et nettoyage 1 fois par semaine, ajout de papier hygiénique et transport.

CONSIDÉRANT qu'avec la tenue des fêtes du 175^{ième} de Saint-Denis en juillet, la municipalité prévoit ajouter des toilettes supplémentaires à différents endroits, soit;
2 toilettes sur le terrain de l'Église du 26 au 31 juillet 2016
2 toilettes devant la Chapelle à la Grève pour la journée du 28 juillet 2016;

CONSIDÉRANT que Camionnage Alain Benoît a fait parvenir une offre de service au montant de 200,00 \$ plus taxes pour les toilettes pendant les Fêtes du 175^{ième} de Saint-Denis;

Que la vidange additionnelle journalière sera une commandite de Camionnage Alain Benoît.

101-2016

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Camionnage Alain Benoît tel que décrit plus haut.

17. Correspondance

17.1 MAMOT

Modification du règlement municipal décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgence 9-1-1.
Accusé réception de la résolution 076-2016 (résolution d'appui concernant le projet de Loi 83, Société d'habitation).

17.2 Ministère de la Sécurité publique

Réception de la facture pour les services de la Sûreté du Québec.

17.3 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Publicité pour souligner la journée nationale du sport et de l'activité physique.

17.4 Société de l'assurance automobile du Québec

Publicité pour le lancement de la campagne de sécurité à vélo.

17.5 Député Norbert Morin

Accusé réception de la résolution 076-2016 concernant le projet de Loi 83 sur la Société d'habitation.

17.6 Association forestière du Bas-Saint-Laurent *Renouvellement d'adhésion*

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement du statut de membre de l'Association forestière bas-laurentienne;

CONSIDÉRANT que depuis plusieurs années la municipalité peut offrir différentes variétés d'arbres aux citoyens de Saint-Denis grâce à cette association, et ce tout à fait gratuitement;

102-2016
EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Denis renouvelle son statut de membre à l'Association forestière bas-laurentienne au montant de 65,00 \$ pour les années 2016-2017.

17.7 CPTAQ

Dans le dossier de la demande d'exclusion pour la prolongation de la rue Raymond, une correspondance dont la municipalité a été mise en copie conforme, envoyée à la Fédération de l'UPA Bas-Saint-Laurent afin d'obtenir leur recommandation.

17.8 MTQ

Suite à la demande faite par la municipalité afin d'apporter des correctifs le long de la route 132 Ouest, le ministère a répondu qu'il allait réaliser des correctifs au cours de la prochaine saison.

Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local, le ministère afin la municipalité d'une aide financière de 37 753 \$.

17.9 Comité de développement de Saint-Denis

Demande d'utilisation des locaux pour le marché aux puces

le comité de développement organise un marché aux puces le 21 mai prochain;

CONSIDÉRANT QUE

CONSIDÉRANT QUE

le marché aux puces se tiendra dans la patinoire et que les organisateurs aimeraient pouvoir utiliser ce local tout à fait gratuitement;

103-2016

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par Mme Marie-Hélène Dumais

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter que le Comité de développement de Saint-Denis tiennne l'activité de marché aux puces le 21 mai 2016 et utilise le local de la patinoire tout à fait gratuitement.

Demande d'utilisation des locaux pour le Grand Salon des produits régionaux

CONSIDÉRANT

que la municipalité a reçu une demande du Comité de développement de Saint-Denis pour l'utilisation de la patinoire pour la tenue du Grand Salon de produits régionaux;

CONSIDÉRANT

que la 12^e édition du Grand Salon des Produits régionaux se tiendra les 13 et 14 juillet prochain;

CONSIDÉRANT

que le Grand Salon des Produits régionaux est un moyen privilégié de mettre en valeur les produits bio alimentaires du Kamouraska;

CONSIDÉRANT

que pour la tenue de l'évènement, le Comité de Développement demande à la Municipalité l'utilisation de la patinoire;

104-2016

Il est proposé par Mme Annick Mercier

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité accepte de rendre disponible, gratuitement, la section du côté de la patinoire pour la tenue du Salon.

Demande d'aide financière pour la tenue du Grand Salon des produits régionaux

CONSIDÉRANT

que dans le cadre de l'activité du Grand Salon des Produits régionaux, les organisateurs demandent à la municipalité une aide financière;

EN CONSÉQUENCE,
105-2016

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité accepte de verser une aide financière de 150 \$.

Demande d'heure de Promotion Kamouraska

CONSIDÉRANT

que la municipalité a acheté un forfait promotionnel de Promotion Kamouraska;

CONSIDÉRANT

que le Comité de Développement de Saint-Denis souhaiterait promouvoir davantage le Grand Salon des produits régionaux;

M. Dallaire propose que cette demande soit reportée à la séance de juin puisqu'une rencontre doit avoir lieu afin de confirmer l'offre de service à la Municipalité.

17.10 Cercle de Fermières de Saint-Denis

CONSIDÉRANT	que le Cercle de Fermières de Saint-Denis fêtera son 95 ^{ième} anniversaire de fondation cet été;
CONSIDÉRANT	que les membres souhaitent faire quelques travaux préparatifs à cet évènement;
106-2016	Il est proposé par M. Christian Lévesque Et résolu à l'unanimité des membres présents de verser un montant de 500 \$ au Cercle de Fermières de Saint-Denis et ce afin de répondre à leur demande formulée dans la lettre du 21 janvier 2016. Montant prévu au budget et inclus dans la liste des comptes à payer.
	17.11 Symposium de peinture du Kamouraska <i>Demande d'utilisation des locaux</i>
CONSIDÉRANT	que le samedi 16 juillet se tiendra le «Souper des présidents» dans le cadre du Symposium de peinture du Kamouraska;
CONSIDÉRANT	que le comité organisateur demande à la municipalité la permission d'utiliser la patinoire pour tenir cette activité;
107-2016 EN CONSÉQUENCE,	Il est proposé par M. Denis Moreau Et résolu à l'unanimité des membres présents que soit prêté gratuitement, la patinoire pour la tenue du «Souper des présidents».
	17.12 École J.-C. Chapais <i>Demande de financement</i>
CONSIDÉRANT	que L'École J.-C. Chapais demande une aide financière pour le voyage de fin d'année qui se fera au Camp Richelieu Vive la Joie;
CONSIDÉRANT	que lors de la préparation du budget 2016 ils avaient signifié qu'ils souhaitaient avoir l'appui financier de la municipalité pour réaliser le voyage de fin d'année;
108-2016 EN CONSÉQUENCE,	Il est proposé par Mme Marie-Hélène Dumais Et résolu à l'unanimité des membres présents de verser un montant de 400 \$ à l'École J.-C. Chapais pour leur sortie de fin d'année. Montant prévu au budget et inclus dans la liste des comptes à payer.
	17.13 Camp Musical Saint-Alexandre <i>Demande de résolution d'appui</i>
CONSIDÉRANT	que le Camp musical de St-Alexandre offre de la formation musicale de qualité aux jeunes de partout au Québec;
CONSIDÉRANT	qu'une énergie constante a été déployée pour développer et réaliser des projets internationaux ainsi que des créneaux musicaux uniques qui caractérisent le rayonnement grandissant de l'organisation;
CONSIDÉRANT	que depuis le milieu des années 2000, le Camp musical de St-Alexandre et ses partenaires ont sollicité une révision du programme «Aide au fonctionnement pour les organismes de formations spécialisées en arts»;
CONSIDÉRANT	qu'une multitude d'actions et d'appuis ont été partagés avec le Ministre de la Culture et des Communications afin de rendre plus équitables les montants octroyés aux organismes de même nature;
CONSIDÉRANT	qu'un développement extraordinaire du Camp musical de St-Alexandre et du financement faisant l'objet d'un «biais historique» mérite une attention particulière;
CONSIDÉRANT	que depuis une dizaine d'années des actions ont été réalisées auprès du MCC en lien avec leur souhait d'obtenir légitimement de ce partenaire principal, la parité de soutien aux frais de fonctionnement avec certains camps musicaux au Québec;

CONSIDÉRANT que d'autres camps musicaux au Québec reçoivent un appui au fonctionnement frisant le double du Camp musical de St-Alexandre et que ce dernier a su être imaginatif et prudent durant toutes ces années;

CONSIDÉRANT que la mise sur pied de la fondation avec Mécénat Placement Culture aura permis au Camp musical de St-Alexandre de solidifier l'organisation en plus d'en assurer sa pérennité;

CONSIDÉRANT que l'écart important qui perdure avec le financement du programme ne permet pas une concurrence loyale en plus d'envoyer un message ministériel d'iniquité depuis trop longtemps;

EN CONSÉQUENCE,
109-2016

Il est proposé par Mme Annick Mercier

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie appui le Camp musical de St-Alexandre dans sa démarche auprès du Ministre de la Culture et des Communications.

17.14 Défi Tête-rasée
Demande d'appui financier

CONSIDÉRANT que Monsieur Luc St-Amand s'est inscrit au Défi têtes rasées qui se tiendra le 12 mai prochain;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil considèrent la cause très importante;

CONSIDÉRANT qu'il est important de continuer de contribuer à faire avancer la recherche et offrir un soutien aux personnes touchées par le cancer;

110-2016

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents qu'un don de 50 \$ soit fait à LEUCAN afin de soutenir la cause.

17.15 MALLETTE
Renouvellement du mandat d'audition et préparation des états financiers pour les exercices 2016,2017 et 2018

CONSIDÉRANT que le mandat de trois ans avec la firme de comptables Mallette a pris fin cette année;

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé à la firme de lui confirmer un prix pour l'audition et la préparation des états financiers pour les exercices 2016,2017 et 2018;

CONSIDÉRANT que la firme Mallette a fait une offre à la municipalité comme suit :

31 décembre 2016	4 750 \$ plus taxes
31 décembre 2017	5 000 \$ plus taxes
31 décembre 2018	5 250 \$ plus taxes

EN CONSÉQUENCE,
111-2016

Il est proposé par M. Patrick Dionne

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie accepte l'offre de Mallette pour l'audition et la préparation des états financiers pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

17.16 Santé Mentale Québec Bas-Saint-Laurent
Proclamation de la Campagne annuelle de promotion de la Santé Mentale 2016-2017

CONSIDÉRANT que la Semaine nationale de la santé mentale qui se déroule du 1 au 8 mai est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème «7 astuces pour être bien dans sa tête»;

CONSIDÉRANT que la population possède une santé mentale susceptible d'être renforcée et développée et que les 7 astuces peuvent y contribuer;

CONSIDÉRANT

que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

CONSIDÉRANT

que Santé mentale Québec – Bas-St-Laurent est votre interlocuteur régional du Mouvement santé mentale Québec, qui pilote la campagne annuelle de promotion de la santé mentale et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

CONSIDÉRANT

qu'il est d'intérêt public que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- En invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne <etrebiendanssatete.ca>;
- En encourageant les initiatives et activités organisées sur le territoire (www.smq-bsl.org);
- En proclamant le lancement de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

112-2016
EN CONSÉQUENCE

il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie proclame par la présente la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2016-2017 dans la municipalité et invite tous les citoyennes et les citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices des « 7 astuces pour bien être dans sa tête ».

18. Autres sujets

Mme Anne Desjardins informe les membres du conseil que;

Le Relais pour la vie de La Pocatière se tiendra dans la nuit du 4 au 5 juin prochain. Déjà 11 personnes se sont inscrites dans l'équipe de la municipalité de Saint-Denis.

113-2016

Proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité appuie l'équipe et la cause par un don de 200 \$.

M. Christian Lévesque souhaite informer les élués et élus ainsi que le public que le marché aux puces se tiendra dans la patinoire le 21 mai prochain. Les gens sont invités à y participer. La location de tables se fait à un coût minime.

114-2016

M. Jean Dallaire informe les élués et élus qu'il serait possible de déposer une demande au FDMK pour financer la fête des nouveaux arrivants.

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents qu'une demande d'aide financière pour un montant de 500 \$ soit faite auprès du FDMK afin d'aider au financement de l'activité « fête des nouveaux arrivants».

19. Période de questions

Aucune question des contribuables présents n'entraîne une action ou l'adoption d'une résolution par le Conseil municipal.

20. Clôture et levée de la séance

115-2016

CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents de clôturer et de lever la séance à 21 h 00.

Signature du procès-verbal

M. Jean Dallaire, Maire

Anne Desjardins, Directrice-générale
et secrétaire trésorière



Municipalité de
Saint-Denis-
De La Beauce

LISTE DES COMPTES À PAYER

AFFILE-TOUT INC	574,88 \$
ANNE DESJARDINS	127,40 \$
ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX	339,18 \$
ASSOCIATION PATRIMONIALE DE SAINT-DENIS	6 370,00 \$
BUREAU EN GROS	449,28 \$
BUREAUTIQUE CÔTE-SUD	693,27 \$
CAMILLE DUMAIS INC	40,93 \$
CERCLE DE FERMIERES DE SAINT-DENIS	500,00 \$
CLUB LIONS DE MONT-CARMEL	50,00 \$
CORPORATION INFORMATIQUE BELLECHASSE	287,44 \$
DESAJDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	441,04 \$
EAU LIMPIDE INC	45,00 \$
ÉCOLE J.-C. CHAPAIS	400,00 \$
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	247,20 \$
FERME PIERRE GARON	9 219,32 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	4,00 \$
GROUPE CAMERON	136,59 \$
GROUPE DYNACO BMR	183,54 \$
GROUPE ULTIMA INC.	5 697,00 \$
JALBERTECH	79,33 \$
MARCHÉ DE LA BOUTEILLERIE	33,94 \$
MARIE-HÉLÈNE DUMAIS	21,20 \$
MRC DE KAMOURASKA	5 025,00 \$
PAULINE MILLIARD	66,00 \$
PIERRE GARON	18,39 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC	98,13 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALE EN PROTECTION INCENDIE DU KAMOURASKA OUEST	4 441,79 \$
ROGER DUBÉ	94,27 \$
SERVICES SANITAIRES ROY INC	236,91 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS	14 849,50 \$
UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-ST-LAURENT	100,00 \$
VILLE DE SAINT-PASCAL	3 587,96 \$
	SOUS-TOTAL
	54 458,49 \$

PAIEMENTS PRÉ-AUTORISÉS DES DÉPENSES INCONTOURNABLES DU MOIS DE AVRIL 2016

SALAIRES (AVRIL 2016)	5 563,50 \$
REMISES GOUVERNEMENTALES (AVRIL 2016)	2 380,87 \$
CONCIERGERIE	1 000,00 \$
SSQ GROUPE FINANCIER	156,20 \$
VIDÉOTRON	144,89 \$
HYDRO-QUÉBEC	6 101,74 \$
FRAIS BANCAIRE	138,10 \$

SOUS-TOTAL 15 485,30 \$

GRAND-
TOTAL 69 943,79 \$

Je, soussignée, Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière , certifie par la présente que la municipalité de Saint-Denis dispose de crédits suffisants aux budgets adoptés pour l'année 2016 pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus sont faites.

Saint-Denis, le 2 mai 2016

Annexe

Résolution

093-2016